



Politique de Santé, Sécurité et Environnement

La protection de la Santé, de la sécurité et du bien-être des gens ainsi que la protection de l'environnement sont les valeurs centrales du Groupe Pirelli pour la gestion et le développement de ses activités.

Les stratégies de Pirelli en matière de développement durable s'améliorent continuellement dans les domaines de l'environnement, de la santé et de la sécurité au travail et des questions de bien-être, conformément aux valeurs et au code d'éthique de l'entreprise ainsi qu'au modèle de durabilité envisagé par le Pacte Mondial, la « Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux du travail » de l'OIT et la « Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement ».

Plus particulièrement, Pirelli :

- entreprend de gérer ses activités de santé et de sécurité environnementales et au travail conformément aux lois en vigueur et à tous les engagements pris, de même que conformément aux normes internationales de management les plus strictes ;
- poursuit l'objectif de « zéro blessure personnelle » en mettant en place des mesures de rapide identification, évaluation et prévention des risques pour la santé et la sécurité au travail, afin de réduire définitivement le nombre et la gravité des accidents et des maladies professionnelles, et en activant à cette fin des plans de surveillance de la santé pour protéger les travailleurs des risques spécifiquement associés à leur emploi ;
- recherche la réduction de l'impact environnemental des opérations du Groupe grâce à la rapide identification, évaluation et prévention des risques environnementaux permettant l'identification des plans d'action appropriés ;
- développe et met en œuvre des programmes de gestion des urgences visant à prévenir et éviter les blessures personnelles et les dommages environnementaux en cas d'accident ;
- définit, contrôle et informe ses *Acteurs* des objectifs spécifiques pour l'amélioration continue de la santé et de la sécurité au travail et des *résultats* environnementaux associés à ses procédés, ses produits et ses services tout au long de leur cycle de vie ;
- entreprend de développer des produits et des procédés de production sûrs visant à minimiser les émissions polluantes, la production de déchets – aussi en réutilisant et en recyclant les matériaux –, la consommation de ressources naturelles existantes, et les causes du changement climatique, afin de protéger l'environnement, la biodiversité et les écosystèmes, en mettant l'accent sur les régions où il opère ;
- responsabilise, forme et motive ses employés sur la façon de travailler en toute sécurité et de façon écologiquement responsable, en tenant compte de tous les niveaux d'organisation via un programme de formation continue et d'information visant à promouvoir une culture de la sécurité au travail et du respect de l'environnement pour s'assurer que les responsabilités et les procédures de ce domaine soient correctement mises à jour, communiquées et clairement comprises ;
- encourage les initiatives d'information et de sensibilisation aux questions de santé, de sécurité et d'environnement ;

- offre un appui pratique régulier pour faciliter l'équilibre travail/vie privée des employés ;
- gère sa chaîne d'approvisionnement de façon responsable, y compris, notamment, dans le respect des questions de santé, de sécurité et d'environnement au travail dans les critères de choix de fournisseurs, des contrats d'approvisionnement et d'audit. Il exige également que ses fournisseurs mettent en place un modèle de gestion similaire au sein de leur chaîne d'approvisionnement, conformément aux normes internationales sur la sécurité et la santé au travail et environnementales ainsi qu'aux lois et réglementations des pays où il opère ;
- partage sa culture de la sécurité au travail et de la protection de l'environnement avec ses *Acteurs* et collabore activement à l'échelle nationale et internationale avec des organismes académiques et institutionnels gérant ces questions.

Avec pour objectif de défendre les valeurs de cette *Politique*, Pirelli a mis en place un système intégré, structuré et dynamique de gestion de « la santé, de la sécurité et de l'environnement » basé sur des *bonnes pratiques* reconnues et les normes internationales.

La haute direction de Pirelli, soutenue par les conseils constants du Service pour la Santé, la Sécurité et l'Environnement revêt un rôle stratégique dans la mise en place complète de cette *Politique* en garantissant l'implication de tout le personnel et des collaborateurs de Pirelli et de la cohérence de leur comportement avec les valeurs incarnées par cette *Politique*.

Pirelli fournit à ses *Acteurs* un canal dédié (la « Procédure de politique de dénonciation et procédure de plainte » publiée sur le site internet de Pirelli) pour faire part de toute situation, même anonyme, en violation de cette *Politique* et pouvant causer des risques pour la santé, la sécurité ou le bien-être de personnes et pour la protection de l'environnement.

juillet 2016

VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF et PDG

Marco Tronchetti Provera